



**MINISTÈRE DE LA JUSTICE
SECRETARIAT GÉNÉRAL À LA JUSTICE
2^{ème} Direction chargée des cultes,
Associations et EUP**

Kinshasa, le

12 SEPT 2022

N° JUST./SG/20/TK/...4478.../2022

Transmis copie pour information :

- Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ;
- Monsieur le Secrétaire Général à la Justice ;
(Tous) à **Kinshasa/Gombe**
- Monsieur le Chef de Division Provinciale de la Justice du Nord-Kivu
à **Goma**

Objet : Accusé de réception

F.92/50.049

Dos. Asbl : « B.A »

**A Monsieur BANDU MIKINDO Josselin,
Président de l'Asbl dénommée : « BLESSED AID » en
sigle « B.A/Asbl »
Au n°73/H de l'Avenue Polyclinique, Quartier
Kyshero, Commune de Goma
Province du Nord-Kivu/RDC**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre sans numéro du 21 septembre 2022, adressée à son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, par laquelle vous sollicitez l'obtention de la Personnalité Juridique en faveur de votre Association Sans But Lucratif non Confessionnelle de droit Congolais dénommée « BLESSED AID » en sigle « B.A/Asbl » et vous en remercie.

Enregistré sous le numéro **F.92/50.049**, je vous informe que le dossier de votre Association doit être constitué conformément aux dispositions pertinentes de la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux ASBL et aux EUP avant sa transmission à Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux pour la signature de l'arrêté lui accordant la Personnalité Juridique.

ma considération distinguée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de



**Le Directeur Chef de Services
des Cultes et Associations**

MUTOMBO MUKENGELE Willy